

Compte administratif 2024

Date : 3 juin 2025
Conseil communautaire



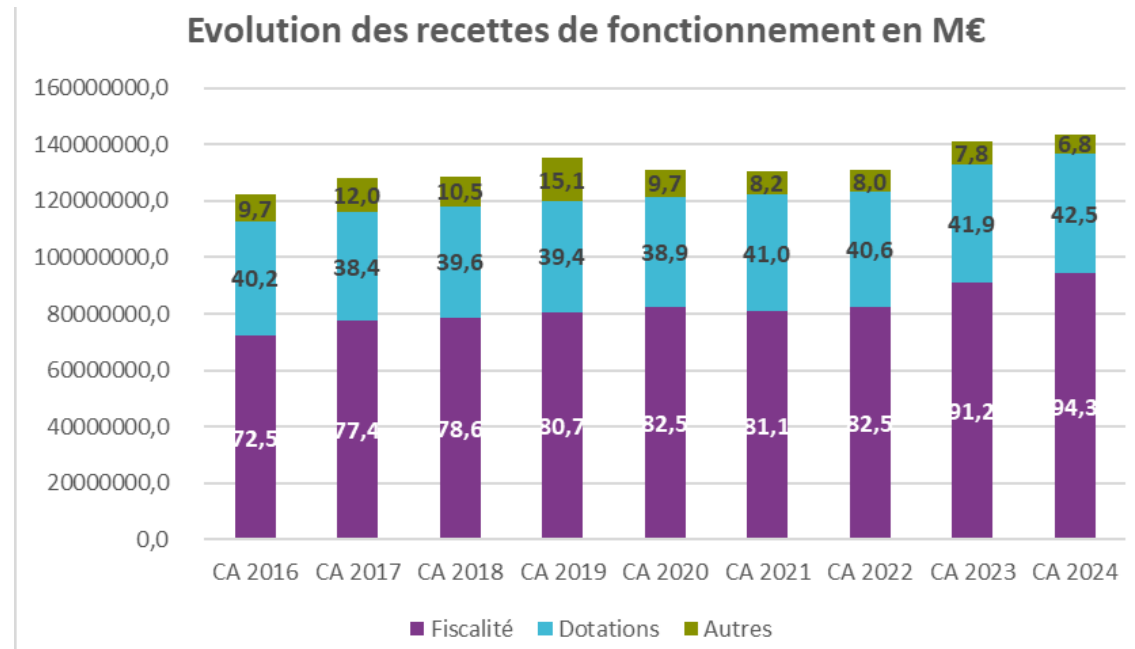
Fonctionnement : une section marquée par la persistance de nombreuses contraintes et un pilotage complexe des recettes fiscales

3 juin 2025
Conseil communautaire

Des recettes de fonctionnement faiblement dynamiques avec une fraction de TVA difficilement pilotable

Des recettes en progression sous l'effet notamment de l'éligibilité de la CACP au FPIC

- **143,53 millions d'euros** de recettes réelles de fonctionnement (+1,9%)
- **91,8 millions d'euros** de recettes fiscales en 2024 corrélés au niveau de revalorisation des bases
- Diminution marquée de la dotation globale de fonctionnement (35,5 millions d'euros ; -1,3%) en raison des dispositions de la loi de finances 2024
- Stabilisation des produits des services (3,3 millions d'euros) en lien avec le rythme des activités sportives et culturelles
- CACP redevient bénéficiaire du FPIC tout en demeurant contributeur soit une recette nette de 700 000 euros en 2024

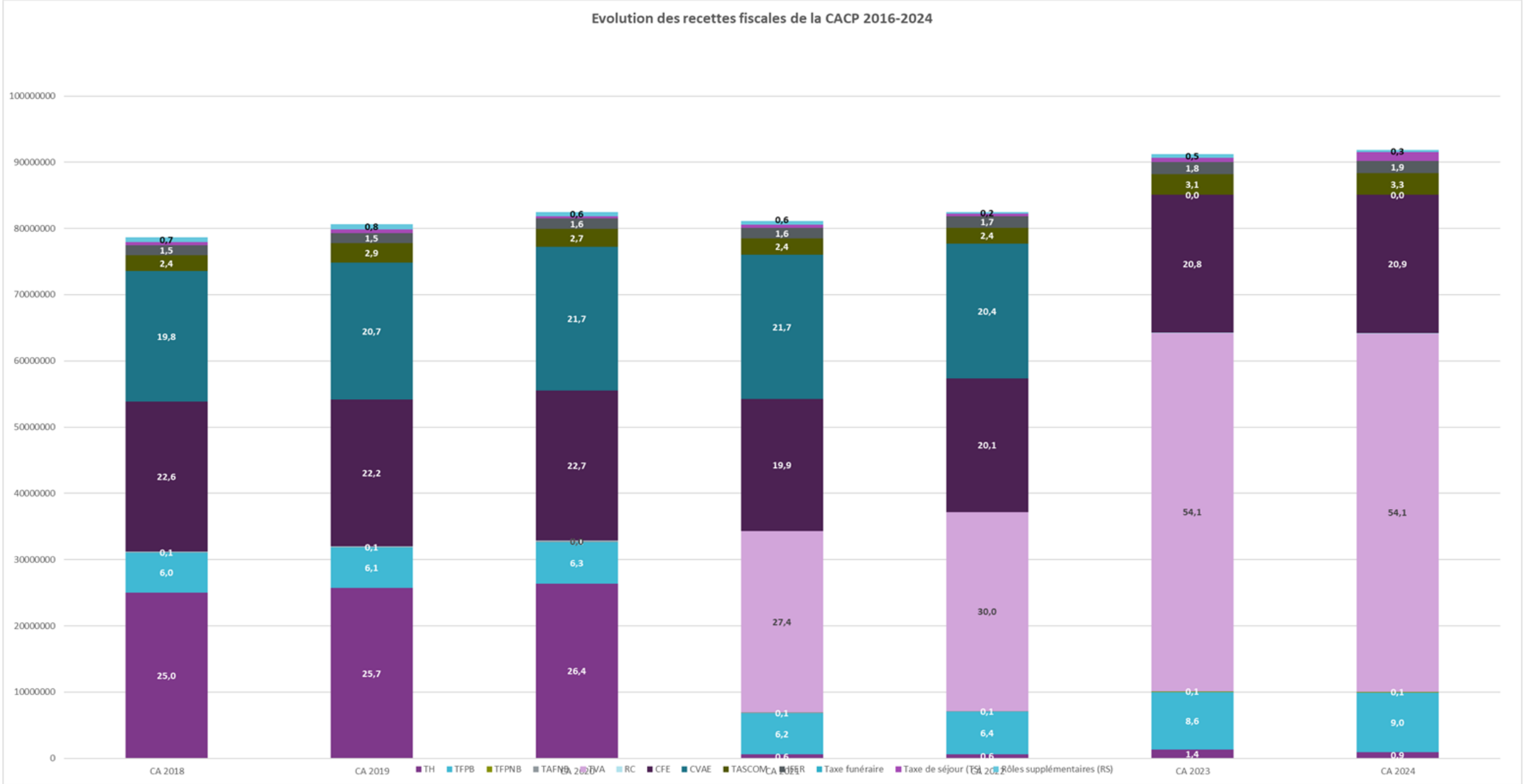


Des recettes de fonctionnement faiblement dynamiques avec une fraction de TVA difficilement pilotable

Une progression des recettes fiscales en trompe l'oeil

- **91,8 millions d'euros** de recettes fiscales en 2024 (+0,7 million) mais dont la progression s'explique par la surtaxe additionnelle à la taxe de séjour en faveur d'IDFM
- La neutralisation de la taxe de séjour conduit à une stabilisation des recettes fiscales malgré une revalorisation des bases à hauteur de 3,9%
- TVA est la principale ressource de la CACP : 23,2 millions d'euros au titre de la compensation de la CVAE et 30,8 millions au titre de la taxe d'habitation soit un total de **54,1 millions d'euros** avec des ajustements majeurs en cours d'exercice
 - -2,5 millions d'euros en cours d'exercice en conséquence des révisions de prévision des services de l'Etat
 - Notification de 56,6 millions d'euros en mars 2024 pour un montant réellement perçu de 54,1 millions d'euros
- Près de **9 millions d'euros** de taxe foncière et **21 millions d'euros** de CFE
- Progression de la TASCOM à hauteur de **3,3 millions d'euros** en lien avec le chiffre d'affaires des entreprises cergypontaines

Des recettes de fonctionnement faiblement dynamiques

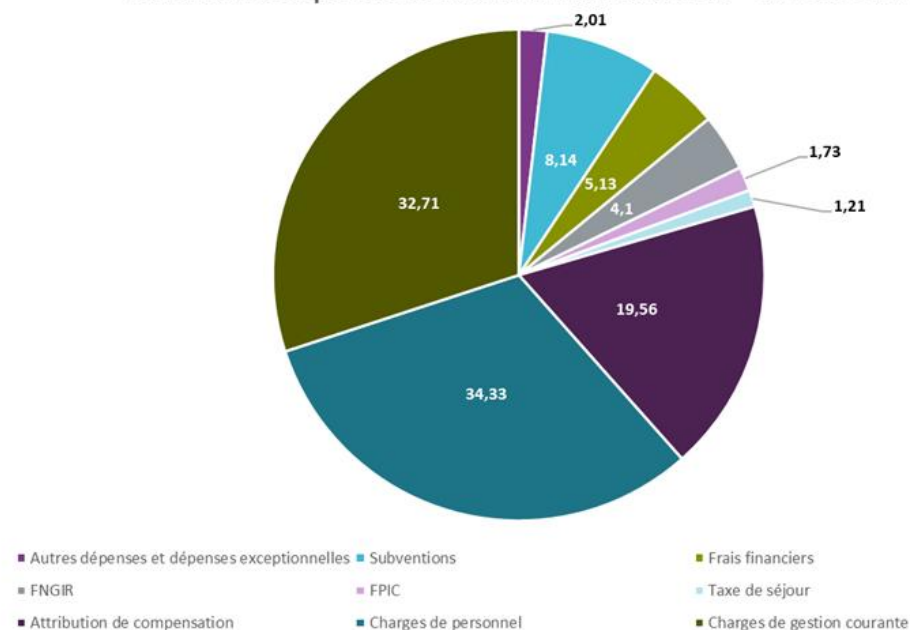


Des dépenses de fonctionnement enregistrant une progression modérée

Des dépenses réelles de fonctionnement en progression modérée par rapport à 2023

- **109,5 millions d'euros** de dépenses réelles de fonctionnement (+1,9%) avec un taux d'exécution de 96%
- Dont **32,7 millions d'euros** de charges de gestion (-0,5%)
 - 7,9 millions d'euros de factures énergétiques en 2024 (- 1,3 millions d'euros)
- Dont **34,3 millions d'euros** de charges de personnel (+3,7%) en lien avec les mesures règlementaires et les mutualisations
- Dont **19,6 millions d'euros** d'attribution de compensation
- Dont **8,1 millions d'euros** de soutien aux partenaires du territoire

Structure des dépenses de fonctionnement de la CACP - Exercice 2024



Des charges de gestion sous contrainte pour préserver l'épargne brute

Des crédits de fonctionnement globalement stabilisés pour intégrer les contraintes budgétaires de l'exercice

- **32,71 millions d'euros** en 2024 soit une diminution de 0,2 million par rapport à l'exercice précédent (-0,5%)



Politique Eclairage public :

1,9 million d'euros de loyer pour la part en fonctionnement



Politique Paysages :

3,0 millions d'euros pour l'ensemble des dépenses courantes dédiées à l'entretien des espaces verts du territoire



Politique Patrimoine :

0,7 million d'euros pour les dépenses courantes relatives à l'entretien du patrimoine communautaire (hors équipements sportifs et culturels)

Politique Mobilités :

2,7 millions d'euros de participation à la convention CACP-IDFM pour le réseau de bus
0,7 million d'euros pour l'exploitation de la signalisation lumineuse



Politique Sports :

3 millions d'euros pour le fonctionnement des piscines
0,4 million d'euros pour les dépenses courantes du pôle sportif des Maradas



Politique Espaces publics :

0,8 million d'euros pour les dépenses courantes relatives à l'entretien de la voirie
0,17 million d'euros pour l'entretien des équipements urbains



La poursuite du soutien aux partenaires du territoire dans un contexte renouvelé

La poursuite du soutien aux partenaires du territoires dans le cadre du soutien aux politiques publiques

8,1 millions d'euros de subventions soit une stabilisation par rapport à 2023 dont les secteurs principaux sont :

Sports et loisirs

- 1,6 million de subvention de fonctionnement au secteur sportif
- **Structures soutenues** : Hockey club, Cergy-Pontoise Natation, Club des sports de glace...
- Contribution statutaire de 0,8 M€ à l'Ile de loisirs

Développement économique

- 0,5 million de subvention de fonctionnement de soutien au secteur économique
- Dont 95 000 euros de subvention d'équilibre à la Turbine

Culture & Education artistique

- 2,5 millions de subvention de fonctionnement au secteur culturel
- **Structures soutenues** : Scène nationale, compagnie Hubert Japelle, Art ensemble, Jazz au fil de l'Oise...

Politique de la ville

- 1,4 million de subvention de fonctionnement dans le cadre de la politique de la ville
- **Structures soutenues** : Espérer 95, Sauvegarde l'enfance...

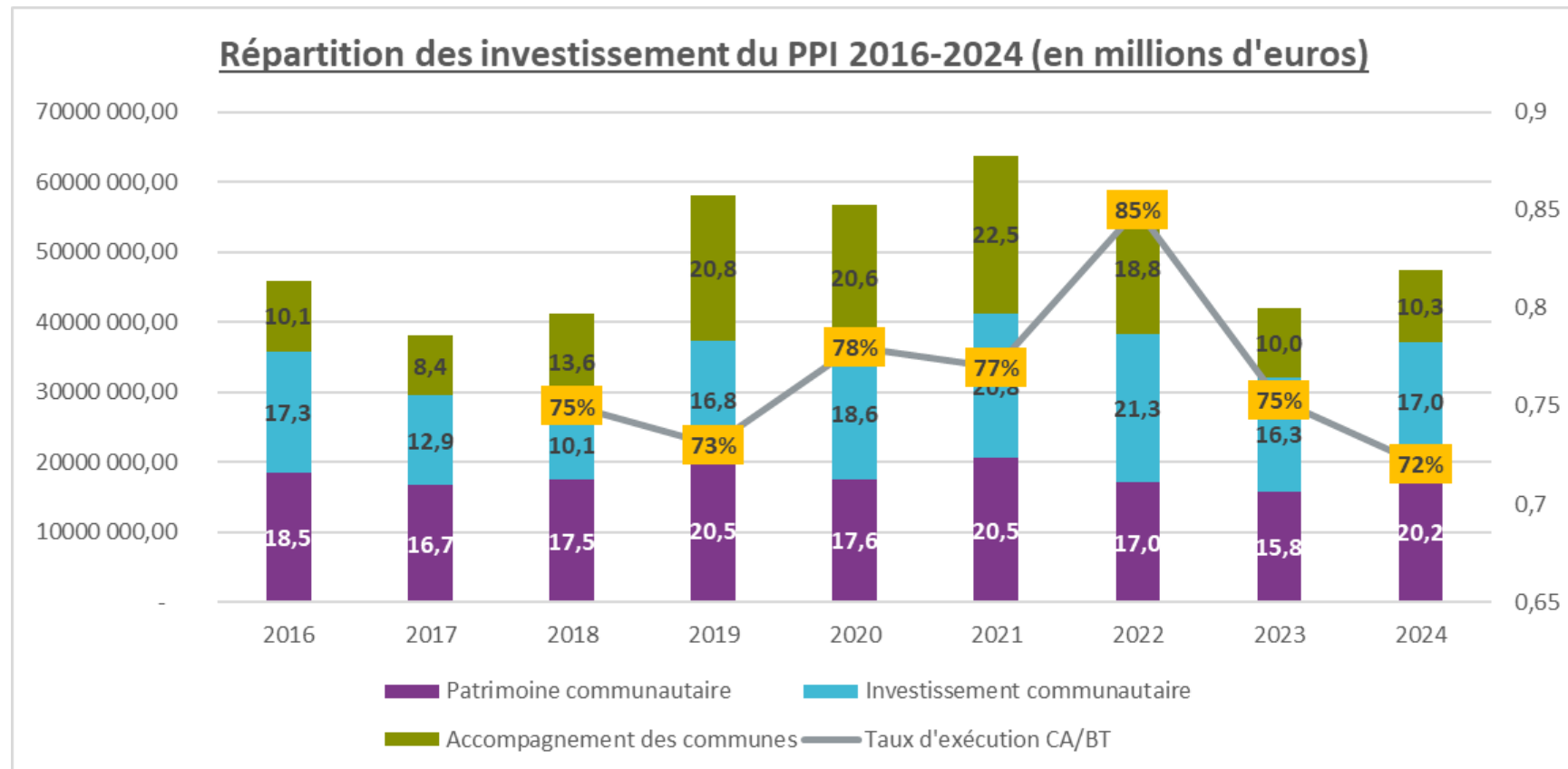
Investissement : un niveau d'exécution élevé pour la troisième annuité du PPI tout en intégrant les contraintes budgétaires de l'exercice

3 juin 2025
Conseil communautaire

Un niveau d'investissement préservé afin de poursuivre le développement du territoire cergypontain

Un haut niveau d'investissement porté par la CACP pour la troisième annuité du PPI 2022-2028

- **76,62 millions d'euros** de dépenses réelles d'investissement dont 47,49 millions dans le cadre de la troisième annuité du PPI
- Taux d'exécution de 72% qui s'explique notamment par les nombreuses opérations en phase travaux
- Taux d'exécution s'inscrivant dans un tendancier similaire à celui de l'exercice précédent



Un PPI 2022-2028 qui traduit dans sa mise en œuvre les priorités du mandat

Une attention particulière portée à l'entretien du patrimoine communautaire

- **20,22 millions d'euros en 2024** soit un taux d'exécution de 83% dont :



Politique publique Paysages : près de 0,9 million d'euros pour la réhabilitation des espaces verts et boisés, ainsi que des sites majeurs

Politique publique Eaux pluviales : près d'un million d'euros pour des opérations de protection contre les inondations



Politique publique Eclairage public : 9,2 millions d'euros d'investissement dans l'éclairage public traduisant l'engagement de la collectivité dans la sobriété énergétique

Un PPI 2022-2028 qui traduit dans sa mise en œuvre les priorités du mandat

Des projets communautaires dont certains sont en phase travaux qui nécessitent des investissements majeurs

- **16,99 millions d'euros en 2024** soit un taux d'exécution de 76% dont :



Politique publique Mobilités : travaux du Pôle Gare Préfecture pour 8 millions d'euros, 0,6 million d'euros pour le schéma directeur cyclable

Politique Sports : près de 0,6 million d'euros pour le Centre aquatique de Liesse



Politique publique Enseignement supérieur : 4,4 millions d'euros pour la nouvelle Ecole nationale supérieure d'arts de Paris Cergy et 250 000 euros pour la MIR des Chênes – Annie Ernaux

Un PPI 2022-2028 qui traduit dans sa mise en œuvre les priorités du mandat

Un PPI qui poursuit l'accompagnement des communes en lien avec des modalités d'intervention renouvelées

- **10,28 millions d'euros en 2024** soit un taux d'exécution de 54% dont :



Accueil de la petite enfance : plus de 550 000 euros dont 380 000 euros pour la crèche de Liesse à Saint-Ouen-l'Aumône, 70 000 euros pour la crèche Bossut à Pontoise, 100 000 euros pour la Maison de la petite enfance à Vauréal

Groupes scolaires : 6,2 millions d'euros dont 2,5 millions pour le groupe scolaire Bossut à Pontoise ou 1,8 million d'euros pour l'école Saint-Exupéry à Osny



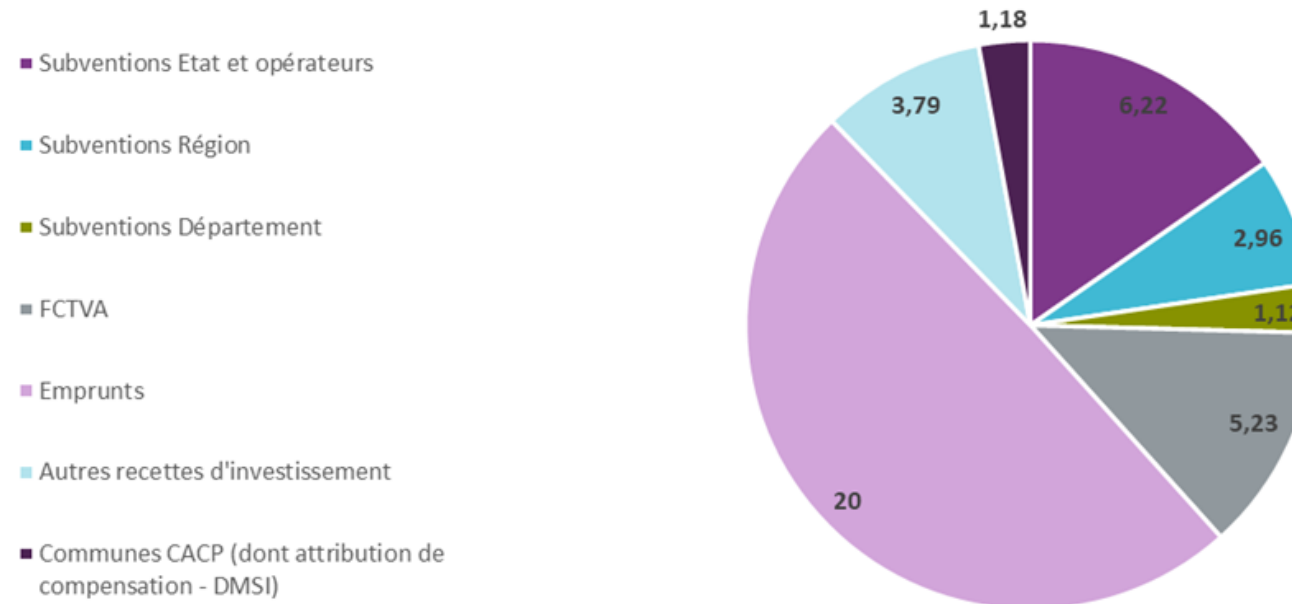
Fonds de concours 2022-2028 : 1,8 million d'euros dont 413 000 pour la requalification de la Lanterne à Cergy, 500 000 euros pour la reconstruction du groupe scolaire Piette à Pontoise, la rénovation énergétique de l'Agora à Vauréal pour 65 000 euros, la construction des vestiaires et d'un belvédère à Menucourt pour 200 000 euros

Des recettes d'investissement qui traduisent les efforts de recherche de cofinancements de la CACP enclenchés depuis 2020

Des recettes d'investissement couvrant plus de 50% des dépenses d'investissement

- **40,56 millions d'euros** de recettes réelles d'investissement
- Des subventions et recettes de partenaires à hauteur de 13,8 millions d'euros en lien avec la finalisation de certaines opérations et la recherche active de cofinancements
- Les subventions et fonds de concours perçus représentent 33% des recettes réelles d'investissement

Répartition des recettes d'investissements de la CACP - 2024



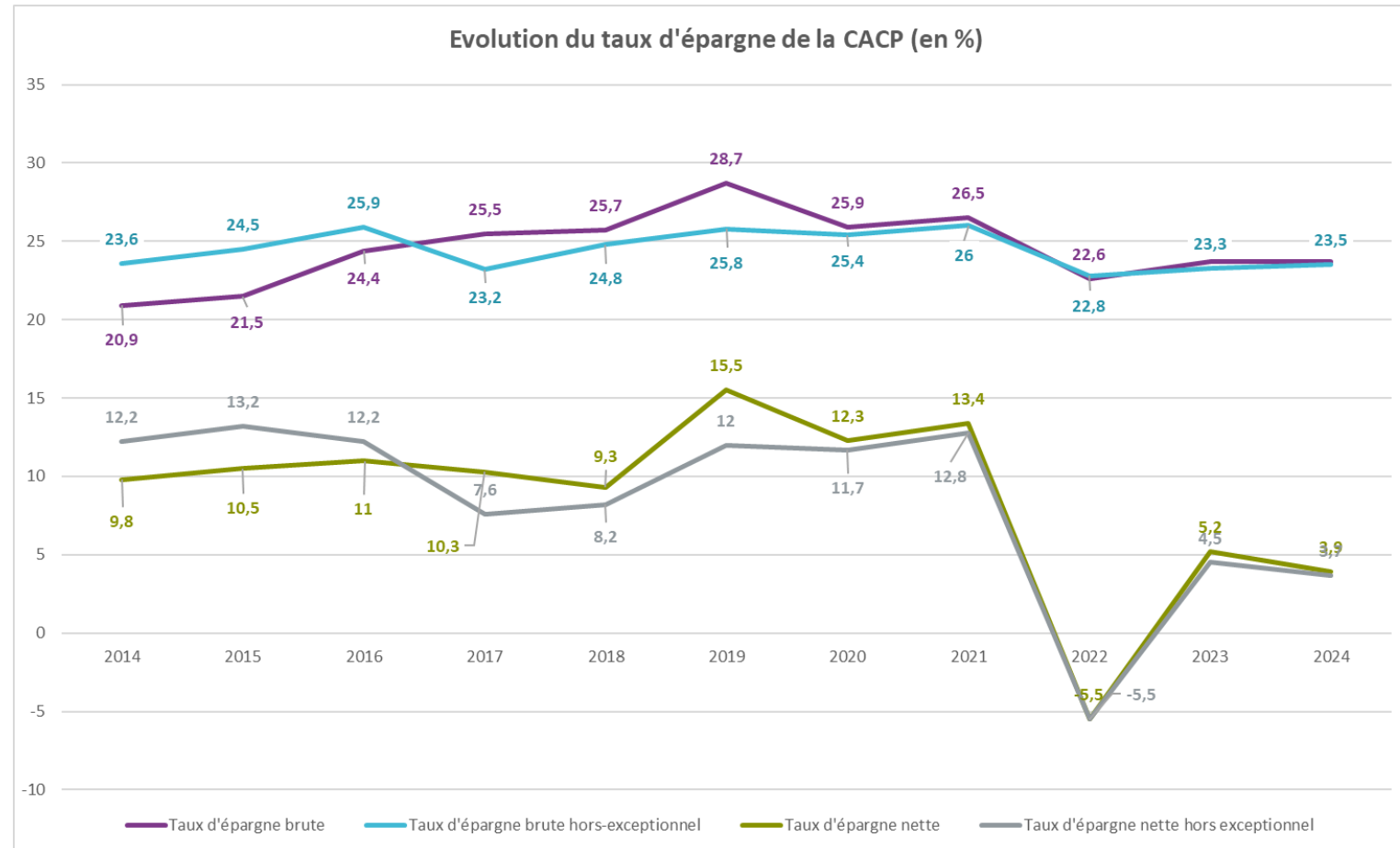
Des ratios financiers robustes en adéquation avec les objectifs du pacte financier et fiscal

3 juin 2025
Conseil communautaire

Un taux d'épargne brute supérieur à 20% en 2024 en adéquation avec la stratégie financière de la collectivité

Malgré les contraintes un niveau d'épargne maintenu à un niveau élevé sur l'exercice 2024

- **33,67 millions d'euros** d'épargne brute (hors provisions et hors exceptionnel) à la fin de l'exercice 2024
- Un taux d'épargne brute de **23,7%** hors exceptionnel soit un niveau similaire à 2023 malgré les contraintes plus marquées



Un stock de dette important mais qui poursuit sa baisse sur l'exercice 2024 pour le budget principal

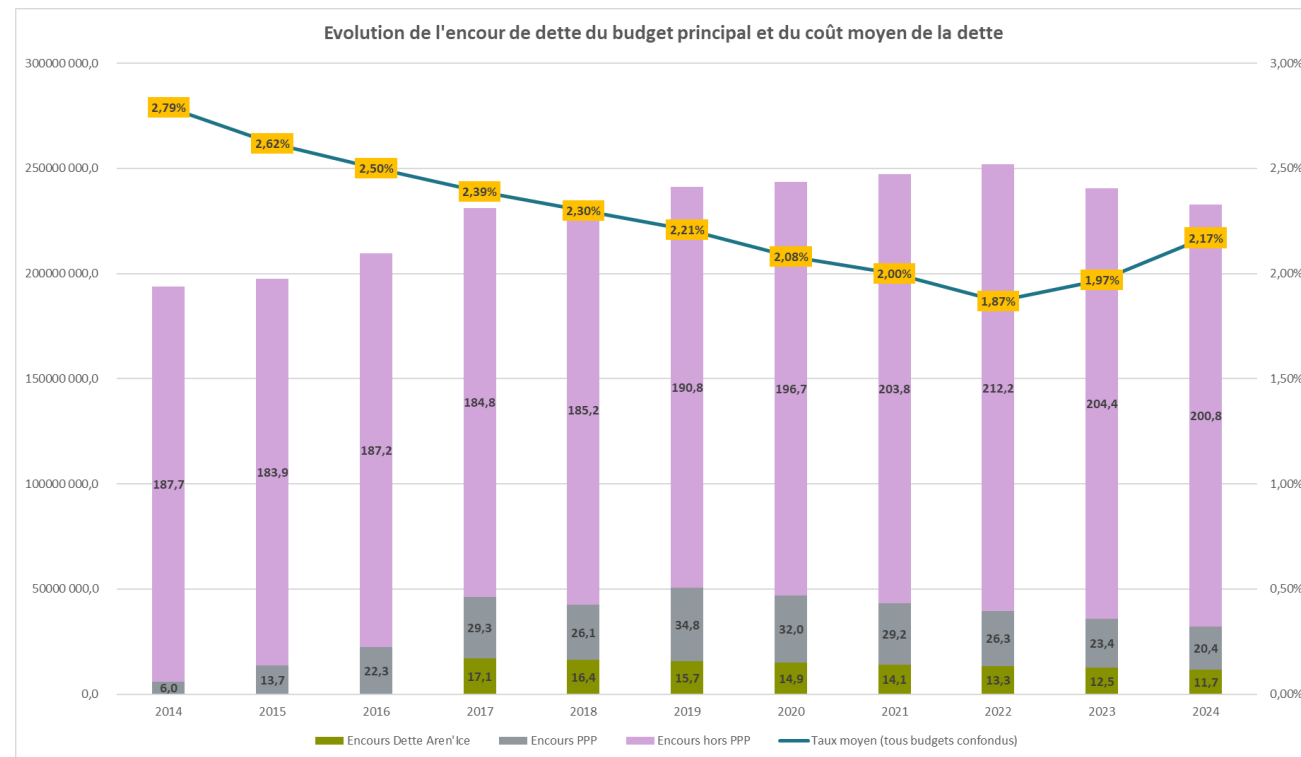
Un encours de dette en diminution en raison d'un recours limité à l'emprunt sur l'exercice motivé par la hausse des taux

- **258,13 millions d'euros** de dette consolidée dont 232,96 au budget principal au 31 décembre 2024
- Un encours de dette au budget principal qui intègre au 31 décembre 2024 :
 - Encours PPP Eclairage public : 20,44 millions d'euros
 - Encours Dette Aren'Ice : 11,67 millions d'euros
- Un encours de dette qui diminue de 7,4 millions d'euros à périmètre constant sur le budget principal
- Mobilisation de 20 millions d'emprunts nouveaux au titre de l'exercice 2024 au titre du budget principal :
 - Volonté de limiter le recours à l'emprunt dans un contexte de surenchérissment des coûts de l'emprunt
 - Une partie souscrite à taux variable compte tenu des évolutions du marché bancaire
- Un exercice marqué par une cession escompte de 24,1 millions d'euros afin de financer les travaux de l'unité de valorisation énergétique aux budgets annexes TEOM et REOM

Des ratios financiers en adéquation avec la trajectoire financière de la CACP

Un encours de dette sécurisé, diversifiée et à des coûts de gestion performants

- **87,2% de l'encours** de dette du budget principal est à taux fixe et 100% de l'encours classé A1
- Diversification de la structure de la dette : emprunts obligataires, emprunts classiques, emprunts revolving...
- 2,17% coût moyen de la dette en 2024 en progression compte tenu de l'évolution des taux directeurs de la Banque centrale européenne, mais qui demeure encore peu élevé
- Une capacité de désendettement en recul à 6,9 ans contre 7,4 ans en 2023



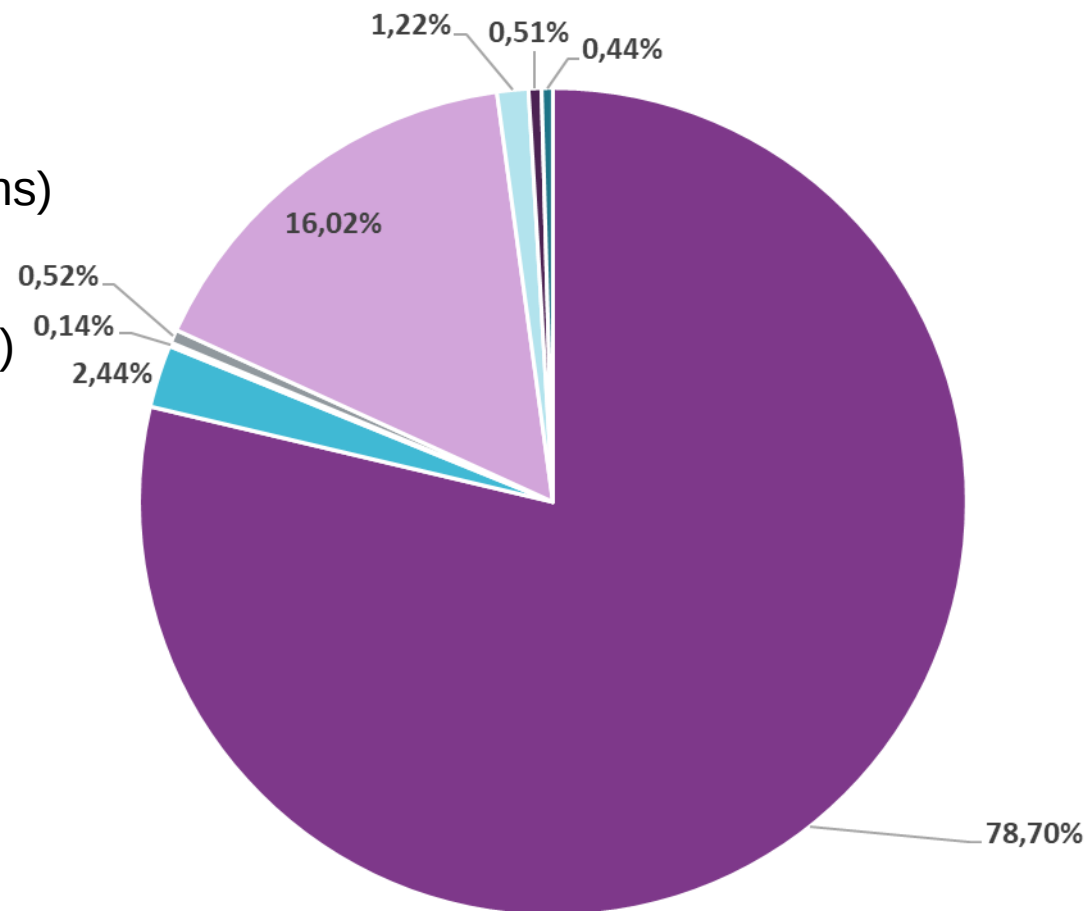
Les résultats 2024 des budgets annexes

3 juin 2025
Conseil communautaire

Les résultats 2024 des budgets annexes

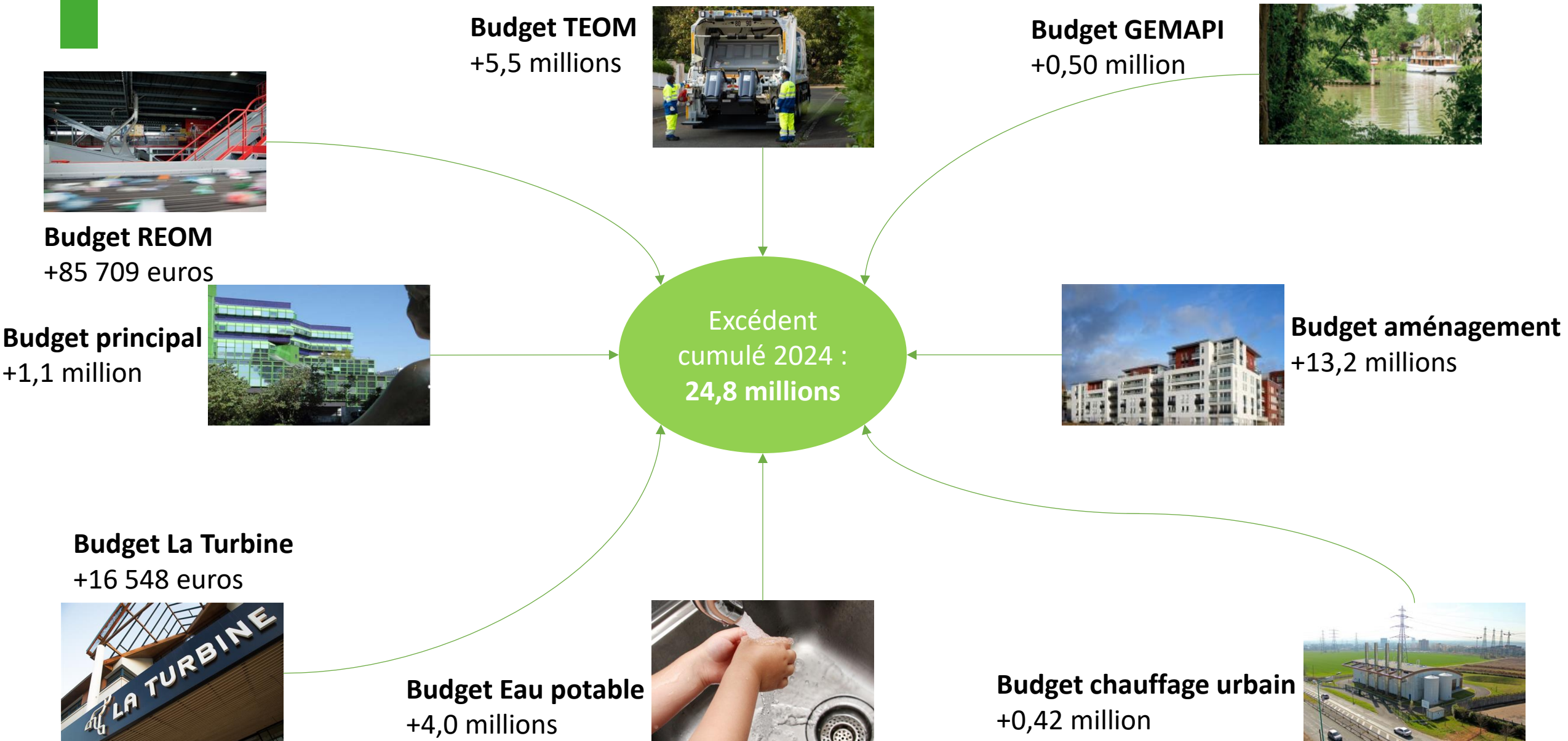
- **272 millions d'euros** de dépenses consolidées (+12 millions)
- **297 millions d'euros** de recettes consolidées (+13 millions)
- **24,8 millions** d'euros d'excédents consolidés contre 23,4 millions en 2023
- **78,7%** des dépenses portées par le budget principal

Répartition des dépenses du budget consolidé de la CACP en 2024
(hors opérations d'ordre)



■ Budget principal ■ Aménagement ■ Chauffage urbain ■ Eau potable ■ TEOM ■ REOM ■ GEMAPI ■ La Turbine

Les excédents cumulés des budgets de la CACP en 2024



Budget vert consolidé CA 2024

3 juin 2025
Conseil communautaire



Analyse climatique du budget consolidé 2024

Evolution du classement des dépenses entre le budget primitif et le compte administratif 2024

- Des colorations qui restent stables en exécution par rapport au budgété.

Très favorable

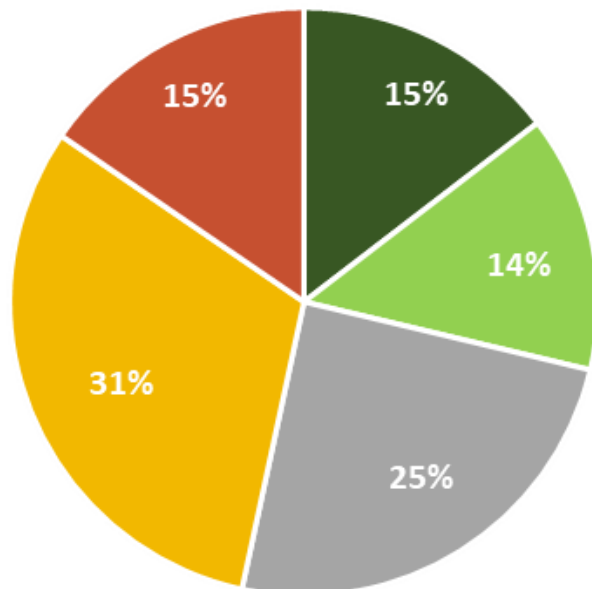
Plutôt favorable

Neutre

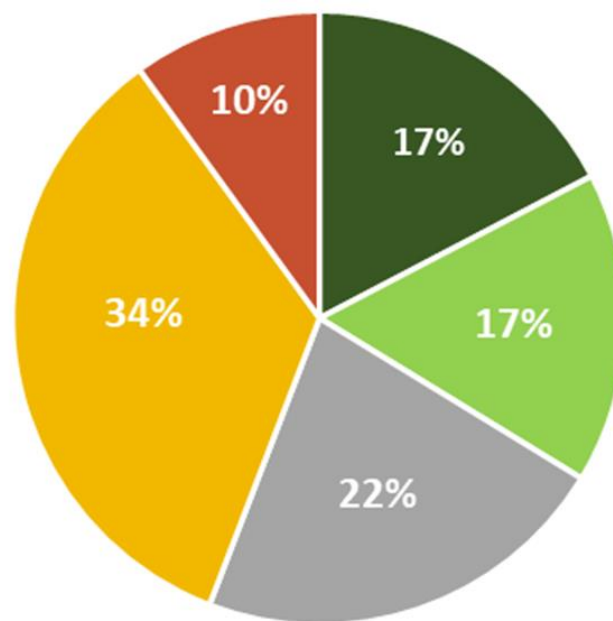
Indéfini

Défavorable

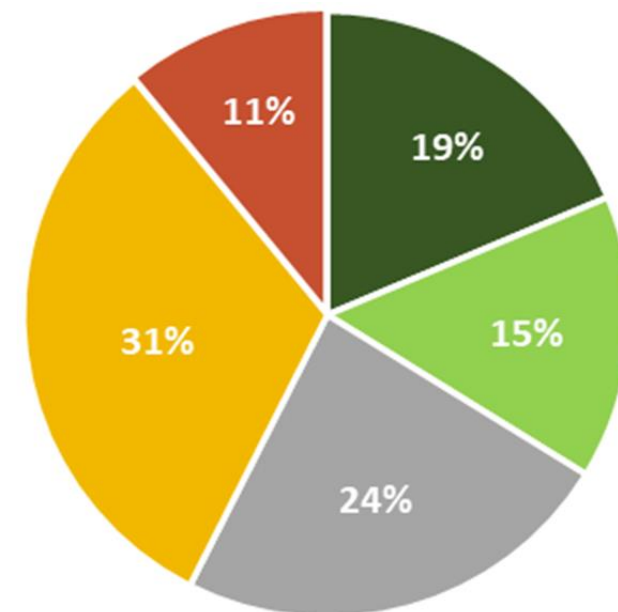
Compte administratif 2023



Budget primitif 2024



Compte administratif 2024





Compte administratif 2024
Conseil communautaire 4 juin 2025

